



LE CHÂTEAU D'IF

CONTEXTUALISATION D'UN LIEU



**+ DOSSIER
THEMATIQUE**



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

UNE DÉNOMINATION ANCIENNE

Si l'on se réfère aux textes anciens, la présence de l'île est signalée dès 500 avant J-C. Elle est connue des Phéniciens ainsi que des Phocéens, de même que ses deux voisines, Pomègues et Ratonneau. Chez Pline l'Ancien, elle est nommée en lien avec ses voisines de la rade de Marseille au livre III, II, de l'*Histoire Naturelle*.

Tres Stoechades a vicinis Massiliensibus dictae propter ordinem quo sitae sunt, nomina singulis Prote, Mese, quae et Pomponiana vocatur, tertia Hypaea.

Traduction : « Sur la côte de Gaules [...], trois Staechades dénommées par les Marseillais, qui en sont voisins, dans l'ordre de leur situation, Protè, Mésè, appelée aussi Pomponiana ; et la troisième, Hypaea. » (Traduction E. Littré, 1855).

Ainsi If est-elle bien « celle d'en dessous » par référence à la préposition grecque d'où son nom est tiré. D'autres interprétations se retrouvent dans certains ouvrages, la faisant « chevelue », même si le féminin grec se traduit volontiers par « la barbe » et l'adjectif par « barbu » ou « moustachu ». Cet emploi métaphorique l'a ensuite fait qualifier de « couverte d'ifs », en référence aux arbres de l'île. Nous verrons plus bas quelle semble avoir été la réelle nature des espèces végétales. On trouve même une qualification probablement fantaisiste dérivant de l'adverbe du lieu latin « hic » qui aurait été le cri de triomphe des marins à leur arrivée sur Marseille. L'orthographe est longtemps restée « hyf » après le glissement par apocope, c'est-à-dire, la suppression de lettres à la finale, du Moyen-Âge au XIX^e siècle.

UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE INTÉRESSANTE

If se présente comme l'île la plus proche de Marseille, à un peu moins d'un mille au sud-ouest du Vieux Port. Ses dimensions maximales sont de 300 x 180 m (estimation basse 200 x 168 m) pour un périmètre de 33 125 m². Rocher calcaire de forme triangulaire aujourd'hui désertique alors que la végétation y fut, d'après certains textes, abondante jusqu'au XV^e siècle, l'île est idéalement protégée de la houle provenant du large par les îles de Pomègues et Ratonneau. De même, elle possède une vue remarquable sur la passe (« Frioul » en provençal), et se situe dans le chenal d'accès le plus aisé à Marseille. Ceci en fait un endroit idéal pour envisager un contrôle de l'accès militaire et commercial au port.



02. Roche calcaire en bordure de l'île



1. SPÉCIFICITÉS

L'île ne possède aucune réserve d'eau, ni source, ni bassin naturel. Il a donc fallu creuser les trois citernes qui existent aujourd'hui de manière à rendre la subsistance possible. Et même ainsi, certains soldats de la garnison d'If eurent à demander l'approvisionnement en eau par Marseille, suite à un hiver particulièrement sec où les citernes n'avaient pu être remplies. En 1758, il fallut ainsi acheminer 1 800 barils d'eau potable, qu'on amena en 9 voyages de 200 barils chacun. De même, les contraintes liées à l'insularité ont forcé les ingénieurs à adjoindre aux bâtiments d'usage militaire des moyens de subsistance tels un moulin à vent au sud-ouest de l'île et un four à pain. Le ravitaillement était assuré par la garnison du Frioul mais restait subordonné aux décisions de la ville. Ainsi, durant la peste de 1720, les soldats de la garnison ne reçurent aucun approvisionnement et ne purent-ils compter que sur eux-mêmes. En ce qui concerne la construction de la forteresse, aucun matériau n'était disponible sur place ; ni carrière, ni traces de bâtiments anciens ne permettaient de constituer une réserve de pierres ou de bois. De ce fait, les pierres furent amenées de Marseille au XVI^e siècle, et lorsque les Florentins voulurent édifier le mur d'enceinte, ils durent l'assembler avec ce qu'ils trouvèrent sur place, c'est-à-dire bien peu, et firent acheminer des matériaux par bateau du duché de Toscane.

Même si les traces d'habitation sont apparemment peu attestées à l'époque antique, If est occupée par des pêcheurs et probablement quelques ermites au Moyen Âge. Une église y aurait été construite, comme en témoigne la nomination d'un recteur à Pomègues, prêtre chargé de célébrer dans les trois lieux. Cependant, aucune trace ne demeure de cette construction, de même que sur les îles voisines. Les îles sont régulièrement exploitées par les Marseillais qui y chassent oiseaux et lapins tant elles sont giboyeuses et le bois des forêts est régulièrement utilisé. Ainsi, lorsque Jeanne de Naples, comtesse de Provence, inféode les îles de Marseille à Toulon et en confie la gestion à Arnaud de Montolieu en 1381, celui-ci reçoit l'autorisation du **viguier** de Marseille d'y interdire la chasse et la récolte de bois. Précisons que ce texte est la première mention de l'île d'If dans un texte officiel. Le lieu deviendra un pacage idéal pour les chèvres, mais celles-ci sont souvent « accusées » d'avoir contribué à mettre définitivement à nu le sol de l'île, en se nourrissant des clématites, scylles, figuiers sauvages etc. Désormais aride, l'île d'If n'accueillera bientôt que les pierres de construction de la forteresse et les garnisons en poste.



03. État du sol sur l'île

*Viguier

personne qui rendait la justice au nom du roi.



A son avènement en 1515, François 1^{er} âgé d'à peine vingt ans, hérite d'un royaume engagé dans les guerres d'Italie depuis 1492 sous le règne de Charles VIII. Celui-ci, ainsi que son successeur Louis XII, s'était heurté aux possessions espagnoles en Italie et le territoire était le terrain de jeu de ces deux impérialistes. Ainsi la défense des côtes françaises de Méditerranée devenait-elle un enjeu majeur, car selon la qualité de celle-ci, elles pouvaient constituer un obstacle à l'arrivée des Espagnols en Italie ou au contraire, devenir une de leurs bases avancées. Or, dans ce contexte défensif, la Provence, espace convoité, était le point faible de l'Etat français en construction, en raison de son récent rattachement qui n'avait pas encore permis une mise en place globale de la politique « centrale ».

La menace était donc bien réelle et Marseille avait eu à souffrir une douloureuse incursion catalane en novembre 1423, alors que la Provence n'était pas encore rattachée au royaume de France. Les Aragonais avaient en effet réussi à pénétrer dans le port de Marseille mal défendu malgré le sabordage du navire de Bertrand de Forbin dans la passe, car le comte de Provence Louis III avait enlevé ses troupes pour les porter en Italie (déjà). De là, ils avaient saccagé la ville, mis le feu aux maisons du port et au fort Saint Jean, avant d'emporter de lourds trophées, comme la chaîne du port, aujourd'hui encore exposée dans la cathédrale de Valence et les reliques de Saint Louis de Marseille. Les vainqueurs avaient ensuite fait escale sur If pour banqueter à leur aise durant six jours et six nuits.

De faibles tentatives de défense avaient été mises en place : dès le début du XIV^e siècle, des gardiens avaient été installés sur l'île d'If; au nombre de trois, l'un pouvant s'absenter pour assurer périodiquement le ravitaillement, ils étaient estimés « nécessaires à la sureté de la ville » et leur fonction s'exerçait en général du printemps à la Toussaint, le mauvais temps était censé rendre leur surveillance inutile puisque les navires barbaresques ou espagnols ne se risquaient pas en mer à la mauvaise saison. Ils ne furent supprimés qu'en 1696.

LA FORTIFICATION DES PORTS DU ROYAUME DE FRANCE

Trois points de surveillance existaient quand François 1^{er} gagna Marseille après Marignan et son entrée triomphale en Provence : la Garde, Marseilleveyre et l'île du Riou. La fortification d'If s'inscrivit dans un programme de protection de la Provence contre les Etats voisins. Furent successivement construits les forts de Sainte-Marguerite, Porquerolles, Saint Tropez, Toulon. A Marseille, le fort Saint Jean datant du règne du roi René fut reconstruit. Le fort Saint Nicolas fut confié au duc de Mercœur, le fort de la Garde fut institué en 1536, suivant If de quelques années.

La visite de François 1^{er} à If s'inscrit dans le contexte de l'exhibition du rhinocéros portugais mentionné dans un autre dossier thématique. Loin de ne satisfaire qu'une curiosité anecdotique quoiqu'unaniment partagée, le roi visite l'île et observa facilement de ce point de vue les défenses et points faibles de Marseille. Il ordonna donc de faire édifier une forteresse sur l'île d'If, afin de protéger la ville et les galères royales, dont l'arsenal avait été renforcé en 1515. Les Marseillais saisirent bien que cette construction portait la marque du pouvoir français à leur porte, et décidèrent de temporiser, d'autant que leurs finances étaient en jeu : l'autonomie conservée par la ville s'étendait à son droit d'organiser elle-même sa défense (depuis 1178), et de la payer sur ses deniers.

UNE RÉPLIQUE DES CRISES ANTÉRIEURES

On attendit donc, jusqu'à ce que les Espagnols de Charles-Quint reparaissent en 1524. En août, les Aragonais conduits par le connétable de Bourbon, Charles de Montpensier, et Pescaire, voulaient s'emparer de Marseille au nom de leur souverain. Les habitants, prévenus organisèrent la défense de la cité. Sous les ordres de Mirandal, commissaire du roi aux fortifications, et de La Fayette, amiral des mers du Levant, on détruisit les maisons et couvents extérieurs aux remparts pour assurer la défense de la ville. Les couvents des Frères Mineurs et des Jacobins, les églises de sainte Catherine, saint Pierre et Notre-Dame de bon voyage furent abattus. Le siège dura 38 jours au terme desquels les Espagnols quittèrent les lieux, d'autant que la résistance acharnée des Marseillais allait bientôt être renforcée par l'arrivée de François 1^{er} lui-même à Aix-en-Provence.

Dès lors, il n'était plus question de transiger sur le système de défense de la ville prôné par le roi : la construction du château d'If fut ordonnée sans délai, confiée à un architecte italien dont le nom ne nous est pas parvenu, et la première pierre fut posée le 20 décembre de cette année 1524. D'après plusieurs historiens, on plaça sous cette pierre fondatrice un flacon d'huile d'olive, un flacon de vin, une boîte contenant du blé et une plaque de cuivre. La construction du fort de la Garde fut contemporaine de celle de la forteresse de la mer.

Charles Quint fit une ultime tentative pour s'emparer de cette partie de la Provence, en 1536, mais ce fut encore un échec. Une canonnade remarquée salua depuis If la « réconciliation » publique du souverain espagnol avec François 1^{er} en 1538.



L'ÎLE D'IF OU LES ÎLES ?

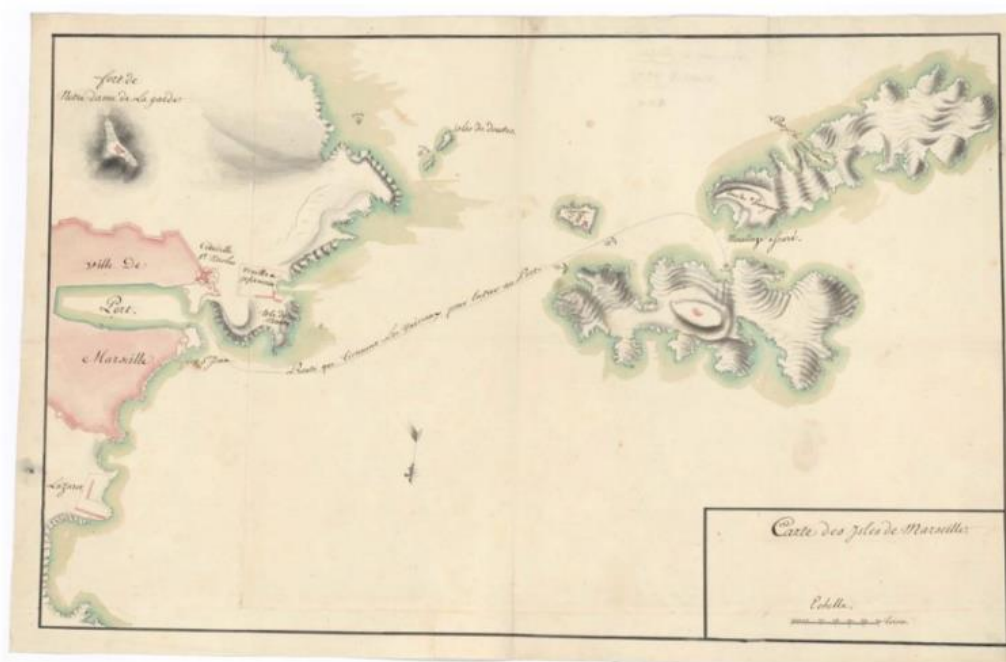
N'oublions pas qu'If se trouve insérée dans l'archipel du Frioul. Les autres îles, Pomègues et Ratonneau entrèrent elles aussi dans le plan de fortification du littoral marseillais, mais à des époques et pour des motivations diverses.

C'est au moment de la crise florentine de 1590-1598 que les deux îles voisines furent armées pour la première fois. Henri IV y fit rajouter deux **propylées** (l'un polygonal, et l'autre de forme circulaire) destinés à encadrer symboliquement l'une des principales entrées maritimes du royaume de France. Il n'en reste rien aujourd'hui.

Pomègues vit sa tour commencée par les Toscans qui voulaient obtenir un second point fort. Après leur départ, l'ingénieur d'Henri IV, Bonnefons, fit achever la tour et les retranchements. Le refuge de la batterie d'Oriou fut installé et pouvait contrôler If et la passe du Frioul. Un fortin bâti à l'est protégeait le port de quarantaine. Il fut remodelé sous Napoléon III avec trois canons de 190 mm enterrés. En 1932, le fort fut le poste de commandement du front de mer. Les troupes d'occupation allemandes s'y installèrent jusqu'en 1944 avec des mitrailleuses postées sur tous les points dominants.

Ratonneau eut également son fort dès 1597, sans que l'on sache absolument si les Marseillais ou les Toscans furent les premiers bâtisseurs. Le plan suit celui d'une forteresse toscane, la Santa Cristiana. A 75 m d'altitude, elle comportait un donjon hexagonal de 18 m de diamètre. De 1598 à 1610, on édifia 4 niveaux, de 50 m de largeur pour 450 m de longueur. Elle accueillit une garnison de 200 hommes qui vivait en autonomie, avec deux fours à pain et une réserve d'eau de 360 000 litres. Refuge à partir de 1859, puis reconverti entre 1883 et 1890, le fort accueillit 4 batteries à canon rayé. Détruit sous l'Occupation après que les Allemands y eurent construit 4 bunkers pour des canons de 240 mm et une voie ferrée de service.

En conclusion, seule If offrait un lieu réellement sûr, impossible à aborder par surprise, alors que les deux autres îles pouvaient être investies dans l'une de leurs passes, ainsi que Bausset, commandant de la forteresse d'If, avait pu le faire contre les Florentins en 1598. On délaissa donc les deux îles voisines à partir du XVIII^e siècle pour ne reprendre leur armement qu'au milieu du XIX^e siècle.



04. Plan des côtes marseillaises et de l'archipel du Frioul

* Propylée

portique à colonnes qui formait l'entrée, la porte monumentale d'un sanctuaire, d'une citadelle.



3. LES FORTIFICATIONS

+ DOSSIER
THÉMATIQUE

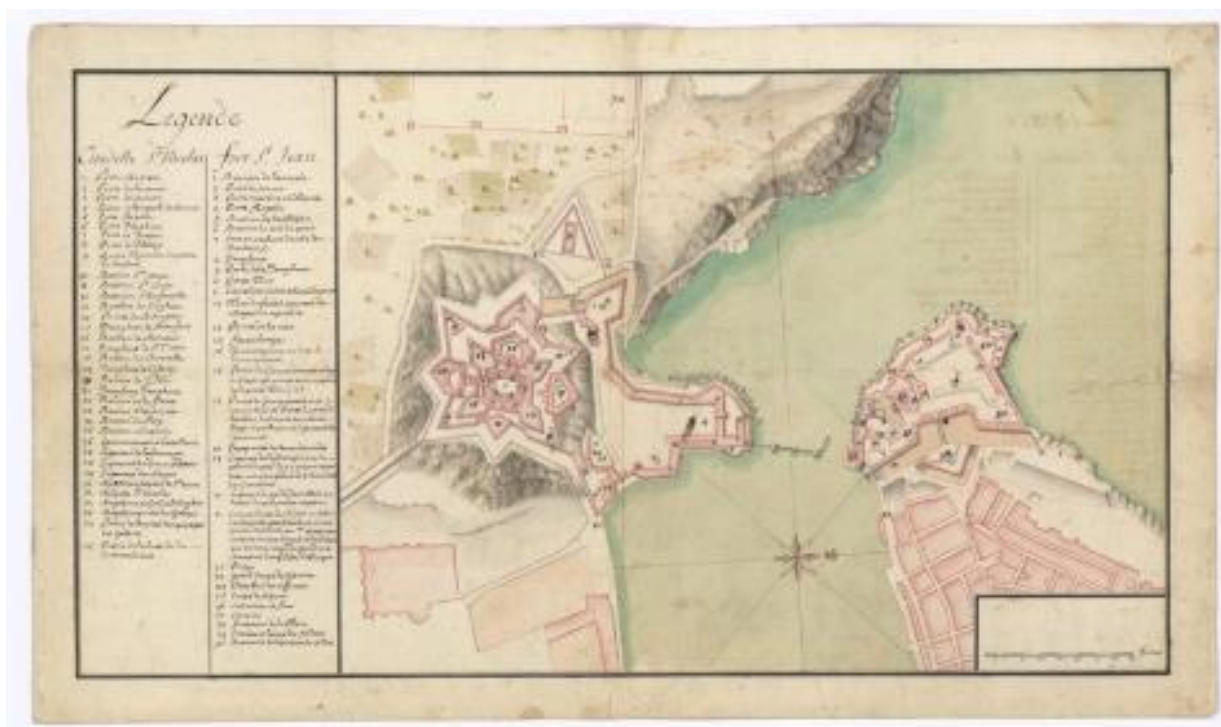
04

LE LARGE ET LE CONTINENT

If est le poste le plus avancé de la défense de Marseille mais il inclut dans un ensemble de fortifications réparti sur divers points de la ville.

If et la colline de La Garde sont les premiers à faire l'objet d'un soin royal, François I^{er} souhaitant renforcer les défenses aux endroits qui s'étaient montrés vulnérables : il choisit la forme monumentale pour le château d'If destiné à être vu, et la **forme bastionnée** pour la colline de La Garde afin de garantir un point encore faible de la défense de la ville. Les îles sont ensuite renforcées par l'ingénieur d'Henri IV (voir paragraphe précédent).

Les forts Saint Jean et Saint Nicolas font partie du dernier groupe de fortifications édifiées à Marseille sous les ordres de Louis XIV. Le Fort Saint Nicolas fut achevé en 1663 pour la partie haute, en 1664 pour la partie basse par l'ingénieur Desjardin. Le Fort Saint Jean fut élaboré par l'architecte Clerville, maître puis rival de Vauban, jusqu'à sa mort en 1677. Il avait été responsable des fortifications du département de la marine pour Colbert. Vauban fera renforcer l'édifice en 1701 en ajoutant une demi-lune face à l'église Saint Laurent. Pour ce dernier, il s'agissait bien de surveiller Marseille car il ne possédait pas une vue directe sur le large. Il englobait des constructions déjà anciennes, dont l'ancienne tour du roi René qui avait été utilisée pour verrouiller la chaîne du port.



05. Plan de l'entrée du port de Marseille (citadelle St Nicolas et fort St Jean)

* **Forme bastionnée**
Avec deux faces et deux flancs



OUVRAGES

R. Busquet,

« Le Château d'If »,

In Marseille N°3, mai-juin 1948, p 3-12

E. Isnard

1) « Le vieux Port et ses alentours, le château d'If »,

In Marseille N°14, fin octobre 1951, p 33-38.

2) « Marseille, sa parure d'art et de souvenirs : Le château d'If »,

In Marseille N°44, mai-juin 1961, p. 49-54

N. Ciravegna et G. Blua

Histoire du château d'If suivi de La Prison de la mer,

Autres temps, Géménos, 2005

F. Di Roma

Le château d'If,

éd. Jeanne Laffite, Marseille, 1990

P. Di Roma

« Le château d'If »,

In Marseille, N°181, septembre 1997, p 56-60

R. Duchêne,

Le château d'If. Les îles,

éd. Ouest France, Rennes, 1981

N. Faucherre

« Les citadelles de Marseille »,

In Marseille, N°164, 1992, p 24-31

N. Faucherre, J-P Brighelli, F. Billou,

Le château d'If et les ports de Marseille,

Coll. Itinéraires du Patrimoine, Caisse nationale des Monuments historiques et des sites, éd. Du patrimoine, 1999

P. De Laget,

Le château d'If, son histoire, ses prisonniers,

Imprimerie Dumas, Saint-Étienne, 1956

P. De Laget,

Le château d'If, son histoire, ses prisonniers,

Imprimerie Dumas, Saint-Étienne, 1956

P. Pontus,

« Le château d'If »,

In Monuments historiques, N° 103, juin 1970, p. 81-96

Ouvrage collectif,

Les îles de Marseille, découverte du Frioul
éd. Alpes de Lumière, N°157, 2008

© CREDITS IMAGES

01. Patrick Müller

Centre des monuments nationaux

02. Antoinette Gorioux

Centre des monuments nationaux

03. Antoinette Gorioux

Centre des monuments nationaux

04. SHDMV MS 144 52

Centre

des monuments nationaux

05. SHDMV Ms 144 15

Centre des monuments nationaux

@ SITES INTERNET

<https://www.chateau-if.fr/>



